

<http://www.snetap-fsu.fr/La-Gazette-TOS-no7.html>



Bulletin TOS

La Gazette TOS n°7

- Métiers - ATE -

Date de mise en ligne : jeudi 8 novembre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Oui , il faut donner l'opportunité à nos collègues contractuels travaillant dans les lycées d'intégrer la fonction publique territoriale.

Mais une question se pose : dans quelles conditions ces personnels sont-ils formés au cours leurs activités professionnelles. Ce point varie selon les équipements dont disposent les lycées, et selon les compétences doublées des volontés internes exprimées par les personnels titulaires. Si dans

certains cas la formation interne est de qualité dans d'autres elle n'existe pas. Ces situations d'insuffisances professionnelles sont à l'origine des nombreux échecs à l'épreuve pratique, créant ainsi des situations injustes entre candidats d'un concours qui ne dit pas son nom.

Nous ne pouvons accepter qu'un(e) candidat(e) puisse échouer à cause de carences dans leur environnement de travail, qui n'aura pas permis de faire progresser des collègues consciencieux et méritants.

Notre objectif sera d'aider ceux et celles qui souhaitent passer les épreuves de sélection dans de meilleures conditions, et de contribuer ainsi à leur future intégration.

La Gazette TOS
 Juin 2012 - n°7

FSU BRETAGNE

Édito
Déprécarisons !

Oui, il faut donner l'opportunité à nos collègues contractuels travaillant dans les lycées d'intégrer la fonction publique territoriale. Mais une question se pose : dans quelles conditions ces personnels sont-ils formés au cours leurs activités professionnelles. Ce point varie selon les équipements dont disposent les lycées, et selon les compétences doublées des volontés internes exprimées par les personnels titulaires. Si dans certains cas la formation interne est de qualité dans d'autres elle n'existe pas. Ces situations d'insuffisances professionnelles sont à l'origine des nombreux échecs à l'épreuve pratique, créant ainsi des situations injustes entre candidats d'un concours qui ne dit pas son nom. Nous ne pouvons accepter qu'un(e) candidat(e) puisse échouer à cause de carences dans leur environnement de travail, qui n'aura pas permis de faire progresser des collègues consciencieux et méritants. Notre objectif sera d'aider ceux et celles qui souhaitent passer les épreuves de sélection dans de meilleures conditions, et de contribuer ainsi à leur future intégration.

1 Campagne de déprécarisation

La FSU organise une aide pour les agents contractuels remplissant les conditions de déprécarisation. Afin de pouvoir gérer au mieux les agents qui souhaitent y participer, nous les invitons à se faire connaître via le formulaire d'inscription ci-dessous à télécharger ou reproduire à retourner impérativement avant le 31 mai 2012 à 18 rue de la Font - 59400 SAINT-AMÉLIEUX.

Nom : _____
 Prénom : _____
 Age : _____
 Adresse, domicile : _____
 Tel : _____
 Email : _____
 Lycée : _____
 Date de fin de contrat en cours : _____
 Je souhaite bénéficier de l'aide de la FSU pour la campagne de déprécarisation.
 Date : _____ Signature : _____

En fonction du nombre d'inscriptions, l'aide pourra être organisée par département sur une date précise et comportera trois ateliers (en juin et début septembre, hors temps de travail) :

- Connaissance des règles d'hygiène et sécurité,
- Connaissance du fonctionnement administratif (F.T.P.O.C.O.N.),
- Développement de l'entretien.

Sommaire

1- Déprécarisation/ Recrutement

2- Loi sur les non titulaires

3- Jour de carence

4- Mutuelle

5- Le radis masqué

La Gazette

[>](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/gazette_7_definitif.pdf "PDF - 3.6 Mo")

La Gazette 7